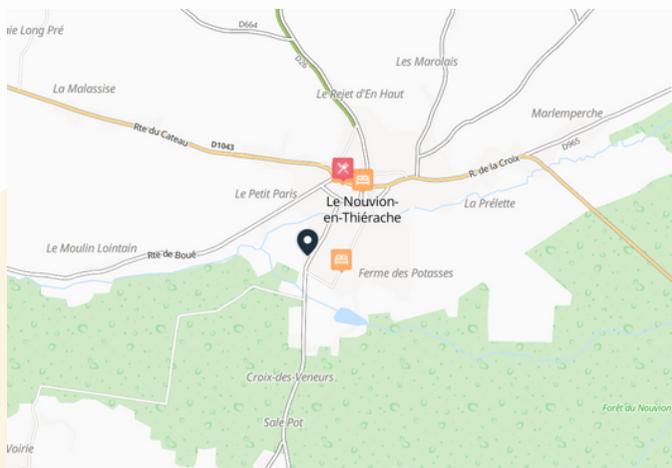


Localisation



Pour nous contacter

Groupement Hospitalier HiNoVe
Centre Hospitalier de
Le Nouvion-en-Thiérache
40 rue Andre Ridders
02170 Le Nouvion-en-Thiérache

Tél. : 03 23 97 56 03

Mail :

cmaras@ch-lenouvion.fr

vmercier@ch-lenouvion.fr

Web : www.ch-lenouvion.fr

Le secrétariat est accessible au
03 23 97 56 03

du lundi au vendredi de 8h30 à 16h30.

Une messagerie est disponible en cas
d'absence.

Le SSIAD fait partie du Groupement
Hospitalier HiNoVe composé également :

- Du Centre Hospitalier d'Hirson labellisé hôpital de proximité, doté d'un service d'Urgences et d'un EHPAD;
- Du Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache labellisé hôpital de proximité, doté d'une prise en charge médico-sociale étoffée avec un EHPAD et de son Service de Soins à domicile (SSIAD, ESAD, ESPRAD) ;
- Du Centre Hospitalier de Vervins labellisé hôpital de proximité, doté d'un EHPAD et d'une Équipe Mobile de Soins Palliatifs.



Service de Soins Infirmiers à Domicile SSIAD



Un accompagnement personnalisé
pour favoriser le maintien à
domicile.

Qu'est-ce qu'un service de soins infirmiers à domicile ?

Situé sur le site du Centre Hospitalier de Le Nouvion-en-Thiérache, le Service de Soins Infirmiers à Domicile (SSIAD) intervient sur prescription médicale au domicile de personnes âgées ou de personnes en situation de handicap (sous réserve d'une notification MDPH).

Nos professionnels formés vous accompagnent pour adapter votre environnement et favoriser le maintien à domicile.

Notre SSIAD dispose d'un agrément pour 62 personnes âgées et pour 9 personnes en situation de handicap.



Quelles sont nos missions ?

Nous accompagnons les personnes dans les actes de la vie quotidienne pour les soins d'hygiène et de confort, tout en favorisant leur autonomie.

Nous veillons à soutenir les aidants et à promouvoir le maintien à domicile, en partenariat avec les différents professionnels impliqués.

Comment fonctionne notre service ?

Nos deux infirmières coordinatrices font le lien avec les infirmiers libéraux et avec les différents intervenants qui gravitent autour de vous pour coordonner vos soins.

Les aides-soignants assurent, avec l'aide des infirmières coordinatrices, les soins d'hygiène, de confort, de prévention et d'éducation.

Combien ça coûte ?

Cette prestation est prise en charge à 100 % par la Sécurité Sociale.

Quelle est notre zone d'action ?

Notre équipe intervient sur 32 communes, toutes situées dans l'Aisne, de Wassigny au Canton de La Capelle.

